



## Bulletin Municipal du 29 juin au 12 juillet 2018

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre :

[www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh) ☎ 02.96.66.09.09

#### BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

**HORAIRE D'ÉTÉ** : Jusqu'au 11 août, la bibliothèque sera ouverte exclusivement les mardis et vendredis aux horaires habituels de 16 h 45 à 17 h 45.

**EXPOSITION « Empreintes de vies »** : Celle-ci a été réalisée dans le cadre des animations du RPAM lors des espaces jeux. Une artiste plasticienne, Marion Cordonnier, est intervenue, l'objectif était de valoriser le lien entre enfant et adulte par la mise en avant de ces petits riens qui font tout.

Ces rencontres ont permis de laisser des empreintes sur un arbre géant : empreintes de pieds et de mains et de petits textes qui animent la bibliothèque.



**PARTIR EN LIVRES : Un été en couleurs** : Mardi 17 juillet de 14 h 30 à 17 h 30 à l'Etang de Beaulieu. Lectures, animations et atelier artistique

#### « Roméo et Juliette en couleurs »

Animé par François Soutif.

Ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans – Gratuit.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES** : Les élections du Conseil Communautaire des Jeunes se sont déroulées samedi 16 juin en mairie. 9 candidats se sont présentés : Léona BADOUAL, Alyson CARREE, Zaharâ DJAMAL NASSUR, Gaëtan GAIROU, Marie GUICHARD, Solen MORIN HAMON, Baptiste RIBOUCHON, Romane RICHARD et Alice TIREL.

Félicitations à Romane RICHARD pour son élection.

#### ÉTAT CIVIL :

Décès :	LINTANF François	Foyer Roger Jouan
	LE MELLECC Patrick	7 La Picardière
Naissance :	URVOY Anaé	10 Rue de Bel Air

#### COLLECTE DES DÉCHETS :

**Mercredi 4 juillet** : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

**Mercredi 11 juillet** : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** : Les personnes ou établissements désirant participer au concours des maisons fleuries, organisé par la municipalité, peuvent toujours s'inscrire en Mairie avant le 24 juin dans l'une des catégories suivantes : **1<sup>ère</sup> Catégorie** : Maisons avec jardin visible de la rue (< 1 000 m<sup>2</sup>) ; **2<sup>ème</sup> Catégorie** : Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public (> 1 000 m<sup>2</sup>) ; **3<sup>ème</sup> catégorie** : Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtres) ; **4<sup>ème</sup> Catégorie** : Hôtels, restaurants, commerces fleuris ; **5<sup>ème</sup> catégorie** : Etablissements de service public ; **7<sup>ème</sup> catégorie** : Hébergements touristiques saisonniers (labels : gîtes de France, Clévacances) ; **9<sup>ème</sup> catégorie** : Potagers fleuris visibles de la rue ou ouverts au public.

#### INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2018/2019

: Les familles n'ayant pas retourné leur dossier d'inscription aux différents services communaux : restaurant scolaire, accueil de loisirs, garderie pour la rentrée doivent de le rapporter au plus vite en mairie.

**DESTRUCTION DES CHARDONS** : ☎ Sur l'ensemble du territoire du Département, les propriétaires, fermiers, métayers, usagers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

#### DATES À RETENIR

13/07 : Loto – Amicale du personnel communal

17/07 : Concours de boules – Club de l'Amitié

## PETITES ANNONCES

**PHARMACIE** : Elle sera fermée le samedi après-midi jusqu'au 2 septembre inclus.

**AUX COPAINS D'ABORD** : ☎ 02.96.56.54.36.

**NOUVEAU** : « Bar à Vape ». Le rayon Vape est arrivé : cigarettes électroniques & e-liquides (+ de 15 arômes), pièces détachées. Vous pouvez venir vous renseigner et goûter nos produits.

**Et tous nos services** : Retrait d'espèces, recharges téléphoniques, cartes SIM, timbres fiscaux pour cartes d'identité, passeports et cartes séjour et aussi Timbres amendes ; cartes de paiement internet...

**MIDIVIN Chez Agnès** : ☎ 02.96.56.24.63. → Repas tous les midis en semaine, menu à 12,50 €.

*Ouverture du lundi 7h30 au jeudi 19h00 et le vendredi de 7h30 à 0h30.*

Repas sur réservation le vendredi soir et le dimanche midi.

Nouvelle activité : PIZZA à emporter tous les vendredis soir de 19h00 à 21h00. Réservation par téléphone jusqu'à 20h30.

Pour prendre date : **Mardi 03/07** : Couscous      **Mardi 10/07** : Paella      **Mardi 17/07** : Jarret frites

**Tous les jeudis midi** : Potée.

**Possibilité de part à emporter les mardis et jeudis sur réservation à venir chercher jusqu'à 18 h 45.**

**LE SALON CAROLE COIFFURE** sera fermé à partir du 23 juillet. Réouverture le 14 août.

**FAMILY COIFFURE** : Fermeture du salon pour congés à partir du samedi 28 juillet jusqu'au lundi 13 août. Réouverture le mardi 14 août à 9 h 00.

**À LOUER** : → Appartement 70 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage avec balcon – parking privé. Libre au 1<sup>er</sup> septembre. Bourg de LA MOTTE (proche écoles et commerces). ☎ 06.73.07.33.84 / 06.23.42.69.23.

→ **Maison individuelle**, près du bourg (Beaulieu). 1 pièce principale, cuisine, séjour, 1 chambre, 1 salle de bains et WC séparés. Pelouse. 320 €, libre 1<sup>er</sup> juillet. ☎ 06.16.65.30.62.

→ **Appartement T2 à l'étage**, comprenant une cuisine, un salon-séjour, une chambre et une salle de bain – 212.45 € et **Appartement T2 au rez-de-chaussée**, comprenant une cuisine, un salon-séjour, une chambre et une salle de bain – 232.05 €. (logements conventionnés). ☎ 02.96.25.40.03

**DONNE** : → Chatons. ☎ 02.96.25.47.43.

**MESSE AU FOYER ROGER JOUAN** le mercredi 4 juillet à 16 h.

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa prochaine collecte le 7 juillet de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

**OFFRE D'EMPLOI** : l'amicale laïque de Saint-Brieuc cherche animatrice, public : 15-17 ans, du 14 au 27 juillet 2018 (14 jours)  
Lieu de travail : Alpes (Haute Savoie et Ain). Activités sportives de montagne : rafting, canyoning, hydro-speed, kayak, randonnée, escalade, ...

Qualification demandée : B.A.F.A (pas obligatoire) et permis B.

Rémunération : 500 € net le séjour.

**CONTACT** : Amicale Laïque de Saint Brieuc, Vincent BERTIN. ☎ 06 82 52 19 46. Courriel : [directionalsb@gmail.fr](mailto:directionalsb@gmail.fr)

## VIE ASSOCIATIVE

**L'Amicale du Personnel Communal de LA MOTTE** organise un loto le vendredi 13 juillet à 20 h à la salle Athéna. Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats : 500 €, 300 €, 200 €, 150 €, 3 X 100 €, 1 série alimentaire, 2 séries corbeilles de fruits, 1 série beauté et parfums, 9 X 50 €, 9 X 40 €, 9 X 30 €.

1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €. 6 crêpes achetées 3 € = 1 carton offert.

Sur place : Buvette – Café – Chocolat – Gâteaux – Crêpes – Casse-croûtes.

**CLUB DE L'AMITIÉ** :

► Buffet de fin d'année **jeudi 5 juillet à 12 h (midi et soir)** au boulodrome. Inscriptions jusqu'au 28 juin auprès de la présidente. ☎ 02.96.25.46.89 ou du trésorier. ☎ 02.96.25.41.57.

► Concours de boules interclubs en triplettes, (en 3 parties aux points), le **17 juillet 2018** au boulodrome (ouvert à tous) Engagements à partir de 13 h 45. Prix et coupes (lots à tous les participants).

**FORUM DES ASSOCIATIONS** : **Vendredi 7 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations intéressées doivent s'inscrire en Mairie.



# SPORTS

## CAP SPORTS VACANCES ÉTÉ 2018

Les tarifs sont à votre disposition à la mairie et sur le site <http://www.lamotte22.com/> sur la page d'accueil dans actualités. Inscriptions en Mairie.

### Du 9 juillet au 8 août 2018

Les Communes de La Motte et de Plouguenast vous proposent un programme varié d'Activités Physiques et Sportives pendant l'été pour **les 10/17 ans** sous forme de stages et de sorties.

Fonctionnement et inscriptions : La motte 02 96 25 40 03 / Plouguenast : 02 96 28 70 28  
Éducateurs ACSE : Emilie (S28/29/30/31) 06 50 65 77 58 ou Nicolas (S32) 06 44 76 07 89

Les inscriptions et les autorisations parentales sont effectuées dans votre mairie à partir du 18 juin.  
En fonction des places disponibles, les éducateurs pourront accepter des inscriptions au cours du dispositif. N'hésitez pas à vous inscrire en liste d'attente si un stage vous plaît. Un désistement peut arriver.  
Il est obligatoire d'être inscrit pour participer à une activité. Les inscrits participent à l'ensemble des journées du stage.

**Règlement :**  
Vérifier que l'éducateur soit présent. Les participants ne doivent pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci. L'éducateur n'est responsable des participants que pendant la durée de l'activité.

Prévenir en cas d'absence votre mairie ou l'éducateur concerné par la semaine.

S28	L 9 M10 M11	J12	V13
10h30 12h	Sports de raquettes La Motte (salle) 16places	Base Sport Nature Kayak 9h30 – 16h30 12 places	Sortie Bowling / Laser (Trégueux) 9h – 15h45 12 places
14h	Course d'orientation La Motte (terrain) 16places		
15h30	Sports collectifs		
16h 17h30	Plouguenast (salle) 20places		

S29	L16 M17 M18	J19	V20
10h30 12h	Sarbacane/ Tir à l'arc La Motte (salle) 12places	Base Nature Course d'orientation / Tir à l'arc 9h30 – 16h 12 places	Sortie Accrobranche (Morieux) 9h – 14h15 12 places
14h	Escrime/Boxe Plouguenast (salle)12places		
15h30	Futsal		
16h 17h30	La Motte (salle) 20places		

S30	L23 M24 M25	J26	V27
10h30 12h	Basketball Plouguenast (salle) 20places	Base Sport Nature VTT Rando 9h30 – 16h30 12 places	Sortie Karting (Lamballe) 8h30 – 14h 12 places
14h 15h30	Course d'orientation La Motte (terrain) 16places		
16h	Jeux de crosses		
17h30	Plouguenast (salle) 20places		

S31	L30 M31 M1	J2	V3
10h30 12h	Sport de raquettes Plouguenast (salle)16places	Centre Equestre 9h30 – 16h 15 places	Sortie Catamaran (Plérin) 8h15 – 14h15 10 places
14h	Baseball		
15h30	La Motte (terrain) 20places		
16h 17h30	Sarbacane / Tir à l'arc Plouguenast (salle)12places		

S32	L6 M7 M8
10h30 12h	Handball La Motte (salle) 20places
14h	Golf
15h30	Plouguenast (terrain) 12places
16h 17h30	Tennis La Motte (salle) 12places

Tarifs :	Informations :	Base Sport Nature / Centre Equestre Sortie
Stage (3 séances) : 8€	Lieu RDV	Rond-point du Triskell à Loudéac Attention aux horaires de transport (conseil pour les départs et retours venir 5 à 10 minutes avant).
Stage Base Sport Nature : 10€	Prévoir	Tenue de change Attestation natation (activité aquatique) Pique-nique (pour les journées Base Sport Nature/Centre équestre et les sorties).
Stage Centre Equestre : 15€		
Sortie : 20€		

## LES TAUPES – COMMENT FAIRE ?



Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc gérer les populations, mais comment ? Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes, la FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor), en partenariat avec la Communauté de communes, propose une formation technique (gratuite).

Détails de la formation :

🔗 **Objectifs :** Sur une demi-journée (samedi matin), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir intervenir chez soi d'une manière autonome et efficace.

🔗 **Contenu de la formation :**

- En salle :**
- ➔ La taupe : - Biologie – Mode de vie – Reproduction – Alimentation.
  - ➔ Les différents moyens de lutte : - Piégeage – Appâts – Mécanique – Chimique.
  - ➔ La nouvelle génération de piège à taupe.
- Sur le terrain** ➔ Les taupinières – les galeries – initiation au piégeage – démonstration, conseils.

🔗 **Public :** Tout public (particuliers et professionnels)

🔗 **Présentation :** Technicien FGDON (Echange de savoir-faire)

🔗 **Période :** Entre le 15 octobre et le 15 décembre 2018, le samedi matin.

Inscrivez-vous dès à présent à la Mairie ou téléphonez au 02.96.01.37.90.

Les lieux de formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Parlez-en autour de vous. [fgdon22@ads-bretagne.fr](mailto:fgdon22@ads-bretagne.fr)

## **EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2018**

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

**Présents :** Paulette GICQUEL - Philippe BIDAN - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Gwenaëlle PESTEL - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Réjane COEURET - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX.

**Absente excusée :** Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX.

**Secrétaire de séance :** Réjane COEURET

**MATERIEL DE VIDEO PROJECTION DE LA SALLE ATHENA :** Lors de la réunion de Conseil Municipal du 21 février dernier, il a été demandé à Mme Le Maire de mener une étude sur le matériel de vidéo projection qui semble obsolète car dépassé par de nouvelles technologies (HDMI).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de valider l'offre de MENE VIDEO SERVICES pour un montant de 3 400.00 € TTC.

**DIRECTION DE L'EHPAD :** Afin de pallier au départ de M. MAHE Antoine, M. LE MEN Florian débutera, via le CDG 22, une mission d'intérim afin d'assurer la direction de l'établissement.

## **BRIGADE NUMÉRIQUE**

**Besoin de contacter la gendarmerie ?** De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? D'une information sur le recrutement ? Depuis le 27 février 2018, la brigade numérique est là pour vous répondre ! Implantée à Rennes, mais compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population.

### **1 Quel est l'objectif de la brigade numérique ?**

C'est avant tout une nouvelle offre de services, en réponse aux besoins et aux attentes des usagers, dont les comportements ont changé dans une société où l'hyper connectivité est omniprésente (rendez-vous, relations entre individus, achats en ligne...). La gendarmerie a entrepris sa transformation numérique afin de moderniser sa relation avec les usagers, de leur rendre un meilleur service et de leur permettre d'accéder à la sécurité en ligne. C'est ainsi qu'elle a amorcé le contact rénové avec les usagers en déployant Neogend sur tablettes et smartphones pour les unités, dispositif enrichi par la création de la brigade numérique qui s'inscrit pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

### **2 Quelle est son ambition ?**

La brigade numérique est une démarche innovante, dont l'objectif est de proposer aux usagers un contact simplifié et rénové avec la gendarmerie nationale, en tout lieu et en tout temps, pour répondre à leurs interrogations. Partant du constat que de plus en plus d'usagers n'ont plus le temps de se rendre dans les unités territoriales, l'ambition de la brigade numérique est de fluidifier la relation entre les usagers et les gendarmes, à partir d'objets connectés tels que des smartphones, tablettes et ordinateurs devenus d'usage courant. En intégrant les nouvelles technologies, la gendarmerie adapte ses modes d'action pour repenser sa façon d'interagir avec la population. Les gendarmes de la brigade numérique complètent et démultiplient ainsi les capacités d'accueil des unités territoriales.

### **3 Comment fonctionne-t-elle ?**

Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur toutes les questions du quotidien. Les urgences quant à elles restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'appareil de son choix, contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui sont proposés tels les réseaux sociaux ou le chat en ligne sur le site internet de l'Institution. Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. En complément, ces mêmes usagers peuvent accéder à un centre d'aide (type FAQ) qui leur permet de rechercher, en autonomie, des réponses à des questions d'ordre général.

### **4 Combien de gendarmes sont affectés à la brigade numérique ?**

Elle est composée de 20 gendarmes. Les personnels ont été sélectionnés pour leur expérience et leurs qualifications professionnelles (NTECH, correspondant sûreté, référent recrutement...), ainsi que pour leurs compétences linguistiques. La brigade numérique pourra également être renforcée par des réservistes.

### **5 Quelle est la mission des gendarmes de la brigade numérique ?**

Leur mission est d'accueillir, d'orienter, d'informer et de guider les internautes comme le font déjà les unités territoriales, mais en densifiant l'offre de contact par un accueil complémentaire et alternatif à celui déjà existant. Les personnels ont été formés à l'accueil à distance par écrans interposés. L'accent a été mis sur l'accueil des femmes victimes de violences. Les militaires de la brigade numérique ont suivi une formation spécifique à laquelle ont participé l'association France Victimes et 3919 violences femmes info. Une formation à l'accueil des personnes handicapées mentales est également prévue courant mars 2018.

Outre ces catégories d'usagers, la brigade numérique a vocation à accueillir et à recevoir toutes les sollicitations des usagers internautes en les orientant si nécessaire vers les téléservices existants ou à venir (Opération tranquillité vacances, télépoints, préplainte en ligne, Pharos, Perceval, Thésee...) ou les sites étatiques, comme service public.fr, sur lesquels les usagers pourront obtenir des réponses précises à leurs questions. La brigade numérique n'a pas vocation à recevoir des plaintes. Néanmoins, dans le cadre du « guichet unique », ses personnels, détenteurs d'une habilitation judiciaire, pourront d'initiative se saisir des faits constituant des infractions pénales dont ils auront connaissance et les transmettre si nécessaire. La satisfaction des usagers étant une priorité, à la fin de chaque échange, ceux-ci pourront indiquer leur avis sur l'aide qui leur a été apportée.